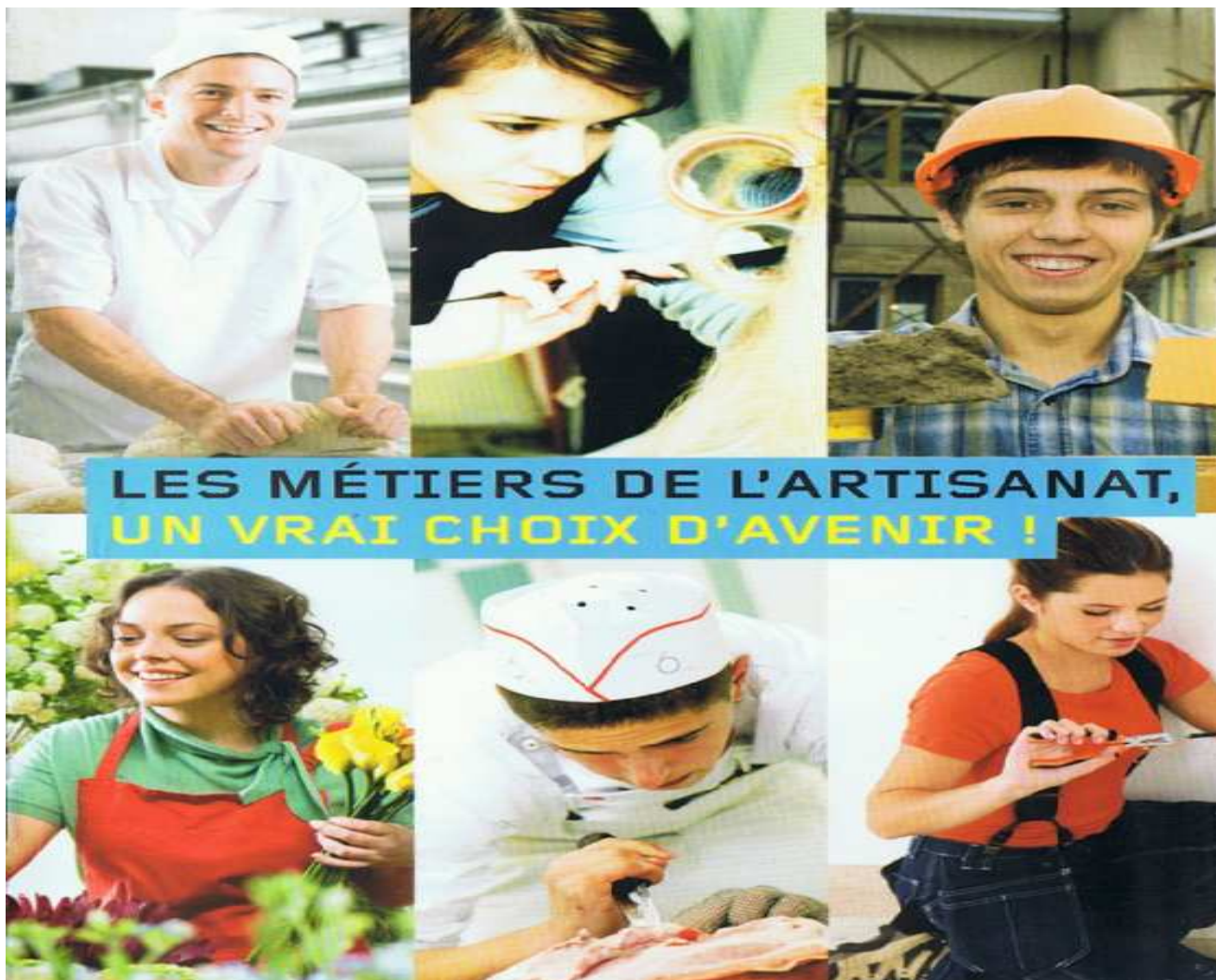




COMMISSION PARITAIRE REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE DE L'ARTISANAT D'AQUITAINE



L'UPA et les 5 organisations syndicales ouvrières représentatives ont signé au niveau national le 12/12/2001 l'accord sur le développement du dialogue social dans l'artisanat visant à créer un lieu d'échanges et de concertation au niveau régional et permettre ainsi de doter les TPE artisanales d'une instance identifiée en matière de dialogue social qui faisait défaut au secteur de l'artisanat.

POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION, CONTACTEZ :

**UNION DEPARTEMENTALE
FORCE OUVRIERE DORDOGNE**

Représentant FO CPRIA : Jean-Marie Barrière

26 rue Bodin 24029 Périgueux cedex

Tel : 05 53 53 10 66

Email : udfo24@force-ouvriere.fr



En décembre 2012, 4 millions de salariés des TPE (entreprises de moins de 11 salariés) de l'artisanat, du commerce, des services, des professions libérales, de l'industrie ont leur élection. **Mieux représentés, + forts**